



Délibération du Comité syndical N° 919-03-22

**Objet : Approbation
du Compte
administratif 2021**

L'an deux mille vingt-deux, le 31 mars, le Comité syndical du Pays de Pontivy s'est réuni à la salle de l'Evel – A Evellys- Remugol sur convocation de son Président Claude VIET

Etaient présents : GANIVET Laurent, HAMON Stéphane, JARNIGON Michel, LE BOUEDEC Joseph, LE CORF Henri, LE BRETON Bernard, LE STRAT Sylvette, POURCHASSE Michel, ROBIN Guénaël, ROLLAND Benoit, VIET Claude,

LEMEE Yves, MOREL Martine

Etait excusé : Daniel AUDO

Secrétaire de séance : Laurent GANIVET

Date des convocations : 17 mars 2022

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, notamment son article L5212-1 et suivants,

Vu le décret n°1587 du 29 décembre 1962 portant sur le règlement général de la comptabilité publique,

Le Compte Administratif 2021 présente :

• En fonctionnement :

165 831.33 € de dépenses de fonctionnement

221 043.78 € de recettes de fonctionnement

Soit un excédent de fonctionnement de 55 212.45 €

• En investissement :

16 000.00 € en dépenses

129 018.59 € en recettes

Soit un excédent d'investissement de 113 018.59 €

M HAMON 1^{er} Vice -Président propose au Comité Syndical d'approuver le Compte administratif 2021.

⇒ **Après en avoir débattu, le Comité syndical approuve à l'unanimité le Compte administratif 2021 et autorise le Président à signer les documents s'y rapportant.**

Nombre de membres
en exercice : 13

Présents : 11

Absents : 2

Fait à Pontivy,
Le 4 avril 2022
Le Président,
Claude VIET

SYNDICAT MIXTE
DU PAYS
DE PONTIVY